

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°11 (arrête promulguant exercice 1936)

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
7 janvier 1937

Numéro JO
n° 462 du 01/01/1937

Date du numéro
1 janvier 1937

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion le legion honneur: Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884; Ce l'arrêté du 1^{er} octobre 1914, réglant mode de promulgation et de publication des lois décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles A ces lois décrets et arrêtés devient exécutoire

Vu le décret du 8 décembre 1936 approuvant des arrêtés du gouverneur de la Côte française des Somalis portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local (exercice 1936) ; inséré au Journal officiel de la République française du 11 décembre 1936.

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1, — Est promulgué à la colonie le décret du décembre 1936 susvisée, approuvant des arrêtés du gouverneur de la Côte française des Somalis portant ouverture de crédits supplémentaires au budget local (exercice 1936) Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

A .Annet